**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# Le Canton de Vaud cherche 50 nouvelles familles d'accueil

**Pour répondre à l'augmentation des enfants ayant besoin de protection, le Canton lance une campagne pour recruter des familles d'accueil avec hébergement. Cette solution de placement est sécurisante et adaptée aux besoins des mineurs, notamment des bébés et des jeunes enfants. En parallèle, le soutien aux familles d'accueil sera renforcé via une simplification administrative et une revalorisation de leur indemnité dès 2024.**

Suivant les recommandations de la convention internationale des droits de l'enfant, le Canton de Vaud poursuit ses efforts pour se doter d'un réseau de familles d'accueil à la hauteur des besoins. Une campagne de recrutement démarre aujourd'hui avec l'objectif de trouver 50 nouvelles familles d'accueil qui viendront compléter l'important réseau déjà constitué, et combler le manque actuel de places d'hébergement.

L'accueil dans une famille est particulièrement adapté pour des enfants en bas âge, qui ont besoin d'une protection durant plusieurs mois, voire plusieurs années. Cette solution leur offre le cadre affectif et sécurisant dont ils ont besoin. Plus de 190 familles vaudoises accueillent aujourd'hui quelque 200 enfants placés de manière durable ou ponctuelle – sans compter les enfants pris en charge par des membres de leur famille élargie. Face à l'augmentation des enfants ayant besoin d'une protection, notamment les jeunes enfants et les bébés, ainsi que le vieillissement des familles d'accueil actuelles, l'offre doit être renforcée.

## Recrutement et informations

Dans le souci permanent de permettre aux enfants de grandir harmonieusement, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) accorde ainsi un soin tout particulier au recrutement des familles d'accueil, un processus rigoureux qui dure en général quatre mois. « La DGEJ accompagne les familles de la formation au placement, et tout au long de l'accueil. Nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire à une séance d'information pour en découvrir davantage »,indique Manon Schick, directrice générale de la Direction générale pour l'enfance et la jeunesse.

Un site internet intercantonal – www.devenir-famille-accueil.ch – permet à chaque personne intéressée (célibataire, couple ou famille domiciliée sur Vaud) d'accéder aux

informations utiles et de faire le test : puis-je accueillir des enfants. Des critères doivent être remplis, comme le fait d'avoir plus de 25 ans, de disposer d'une chambre libre et de temps pour s'occuper de l'enfant (au moins 50%). La prochaine séance d'information aura lieu le 29 janvier 2024 à Renens.

## Simplification administrative et revalorisation

En parallèle, le soutien aux familles d'accueil sera renforcé via une simplification administrative et une revalorisation de l'indemnité qui leur est versée pour la prise en charge de l'enfant accueilli dans leur foyer. Des discussions auront lieu dès janvier avec l'Association vaudoise des parents d'accueil (AVPA) pour la mise en œuvre.

« Devenir famille d'accueil est la marque d'un engagement important. Il s'agit d'un maillon essentiel en matière de protection de l'enfance. C'est dans cette perspective que le Conseil d'Etat a décidé de renforcer son soutien aux familles d'accueil cantonales dès 2024 », souligne le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité.

## De nouvelles mesures début 2024

Le lancement de la campagne de recrutement ainsi que la revalorisation des familles d'accueil interviennent dans un contexte sous tension pour le secteur de la protection de l'enfance. En effet, alors que les besoins de places ne cessent d'augmenter, les foyers vaudois traversent d'importantes difficultés de recrutement. Cette situation les contraint à geler des places d'hébergement, voire à fermer un foyer (MDJ InterVal).

Pour stabiliser la situation dans les foyers afin de garantir un haut niveau de prise en charge et de meilleures conditions de travail, la DGEJ présentera de nouvelles mesures urgentes début 2024, avec l'objectif de permettre la réouverture de places. Ces mesures accompagneront la révision de la politique socio-éducative qui mise sur le développement de nouvelles prestations, notamment des dispositifs renforcés d'interventions à domicile ou de prise en charge ambulatoire.

Pour rappel, le Conseil d'Etat a alloué une première enveloppe de 15 millions pour revaloriser l'entier du secteur social parapublic et faire face à la pénurie de personnel. La répartition de ce montant a été discutée par les partenaires sociaux lors des Assises du 24 novembre 2023.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 décembre 2023

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat
DJES, Manon Schick, directrice générale de l'enfance et de la jeunesse

**LIEN(S)**

Devenir-famille-d'accueil.ch
Séances d'informations à venir
Partager la campagne : télécharger les affiches et posts réseaux sociaux